

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE N° DL.2023-343

Séance publique du

6 octobre 2023

Présidence de Sophie JOISSAINS Maire

Accusé de réception en préfecture Identifiant: 013-211300017-20231006lmc1247641-DE-1-1

Date de signature : 12/10/2023

Date de réception : mercredi 11 octobre

2023

POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÈCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ - COMPTE RENDU AFFICHÉ - ACTE TRANSMIS POUR EXÈRCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ





OBJET: CONSEIL CONSULTATIF CIVIL ET CITOYEN DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE -REMPLACEMENT DE DEUX MEMBRES DÉMISSIONNAIRES

Le 6 octobre 2023 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 29 septembre 2023, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents:

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGEY, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL. Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI. Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des **Collectivités Territoriales:**

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Philippe KLEIN, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGEY, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Laure SCANDOLERA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Monsieur Alain PARRA à Madame Josy PIGNATEL, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Stéphanie FERNANDEZ.

Excusés sans pouvoir:

Monsieur Sylvain DIJON, Madame Françoise TERME.

Secrétaire: Madame Kayané BIANCO

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.



Secrétariat Général Direction Assemblées et Vie Institutionnelle

Nomenclature: 5.2
Fonctionnement des assemblees

RAPPORT POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2023

RAPPORTEUR: Madame Sophie JOISSAINS

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

<u>OBJET</u>: CONSEIL CONSULTATIF CIVIL ET CITOYEN DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - REMPLACEMENT DE DEUX MEMBRES DÉMISSIONNAIRES - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La création du Comité Consultatif Civil et Citoyen de la Ville d'Aix-en-Provence a été adoptée par délibération n° DL.2023-27 du Conseil Municipal du 20 janvier 2023.

Le Conseil Consultatif Civil et Citoyen de la Ville d'Aix-en-Provence (4C) est consulté sur toutes problématiques d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune, les principales orientations de la Ville d'Aix-en-Provence, sur les documents de prospective et de planification, sur la conception et l'évaluation des politiques locales et de développement durable.

Il apporte une aide et un appui au Conseil Municipal, notamment en :

- Etant consulté directement par le Maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité en apportant sa « contribution » à la problématique retenue sur la mise en œuvre des politiques publiques.
- En transmettant au Maire toutes propositions concernant toute problématique d'intérêt communal pour lequel il a été institué.

Le Conseil Consultatif Civil et Citoyen est composé de 57 membres (55 membres de la société civile et le Président et le vice-président). Les 55 membres sont proposés par le Maire et désignés par le Conseil Municipal. Les membres peuvent être des habitants d'Aix-en-Provence ou tout simplement des usagers. La liste des membres proposée a été établi au

regard des fonctions syndicales ou associatives, de leur qualité d'expert, de personnalité qualifiée ou de leur rôle d'acteur socio-économique.

Pour des raisons de surcharge professionnelle, XXXXX et XXXXX ont adressé leur démission et il convient de désigner leurs remplaçants.

Les membres proposés sont :

- XXXXX
- XXXXX

En conséquence, je vous invite, Mes Chers Collègues, à :

- **ADOPTER** la liste des deux membres proposée par le Maire pour remplacer XXXXX et XXXXX

DL.2023-343 - CONSEIL CONSULTATIF CIVIL ET CITOYEN DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - REMPLACEMENT DE DEUX MEMBRES DÉMISSIONNAIRES-

Présents et représentés : 53
Présents : 45
Abstentions : 0
Non participation : 0
Suffrages Exprimés : 53
Pour : 53
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité le rapport qui précède. Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué, Madame Perrine MEGGIATO Le secrétaire de séance, Madame Kayané BIANCO



Compte-rendu de la délibération affiché le : 12 octobre 2023



[«] Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»